



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE



3 décembre
2023

Evaluation d'école

La résistance se renforce et gagne du terrain

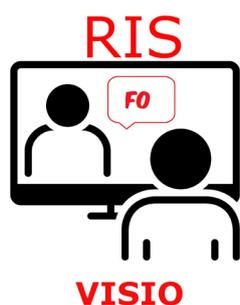
Rien ne permet de nous les imposer !

**LE SNUDI FO 13 VOUS ACCOMPAGNE, VOUS
SOUTIENT, ET VOUS DEFEND !**

CETTE ÉVALUATION SERA LE POINT
DE DÉPART DU PROJET D'ÉCOLE...



RIS UNITAIRE pour dire **NON** aux
EVALUATIONS D'ÉCOLE
Ouverte à toutes les écoles !



Jeudi 7 décembre
17h45 en visio

[Lien de connexion](#)

Le DASEN des Bouches du Rhône confirme qu'il ne peut y avoir de sanction !

Lors de l'audience avec le DASEN du jeudi 9 novembre 2023, le SNUDI FO 13 a confirmé qu'il soutiendrait et défendrait tous les collègues (individuellement et/ou collectivement) qui ne se porteront pas volontaires pour s'inscrire dans le dispositif et qu'il envisagerait des recours juridiques si des sanctions disciplinaires et/ou financières étaient décidées.

A la question : « *Envisagez-vous des sanctions, Monsieur le DASEN et si oui, lesquelles ?* »

Le DASEN répond : « *Il n'y aura pas de sanction !* »

Le SNUDI FO 13 a donc obtenu une réponse officielle de notre hiérarchie. Il est donc nécessaire que les pressions des IENs dans les circonscriptions et des équipes d'évaluateurs cessent.

[Lire ICI le compte rendu](#) complet de l'audience :

- Consignes ministérielles sur le harcèlement et vigi-pirate attentat
- Evaluation d'école
- Inclusion scolaire

Individuellement ou collectivement, rejoignez la résistance ! Le syndicat vous soutiendra !

Comment ?

1 - Les collègues qui ne sont pas volontaires pour participer au dispositif « évaluation d'écoles » collectivement et /ou individuellement se saisissent de la motion (à adapter) mise à leur disposition par le SNUDI FO 13

Nombre de nos collègues l'ont fait et ils ont raison car rien ne permet de nous imposer ce dispositif !

D'ailleurs, certaines écoles en ont d'ores et déjà été retirées du dispositif évaluation d'école pour cette année 2023-2024.

Si collectivement ou individuellement, vous ne souhaitez pas être "volontaire" pour l'évaluation d'école, le syndicat vous encourage à adopter une motion en conseil de maître ou à l'adapter individuellement.

[Motion-type à télécharger ICI](#) à envoyer à votre IEN + copie au syndicat.

**2 - Si des pressions s'exercent, le SNUDI FO 13 prend le relais !
Il vous défend et vous accompagne collectivement et /ou
individuellement à toutes les étapes, et organise la résistance.
Ensemble, nous sommes en passe de gagner !**

Lorsque les écoles reçoivent des mails de relance par les équipes évaluateurs pour des dates de programmation de la visite ou de remise du rapport d'auto-évaluation, PAS DE PANIQUE, sollicitez le SNUDI FO 13 qui prendra le relais !

[Courrier type du SNUDI FO 13](#) transmis aux IEN et équipes d'évaluateurs

A l'initiative du SNUDI FO, la résistance s'amplifie à tous les niveaux !

[Au niveau départemental,](#)

Fort de la motion adoptée par 253 collègues lors de la RIS du SNUDI FO 13 le mercredi 4 octobre [>lire ICI<](#)

Une intersyndicale départementale SNUDI FO, FSU-SNUipp, SUD, CGT Educ'action a été réunie le 14 novembre suite aux sollicitations du SNUDI FO 13 pour revendiquer l'abandon des évaluations et défendre en tout état de cause le principe du volontariat. Le SE UNSA n'a pas souhaité prendre part à cette intersyndicale, défendant le principe des évaluations d'école.

L'intersyndicale a décidé d'organiser une RIS unitaire, le jeudi 7 décembre à 17h45 [> Lien de connexion ICI<](#)

[Au niveau académique,](#)

Lors du Comité Social Académique du SA réuni le mardi 19 novembre, le vœu FO a été adopté :

Les Organisations syndicales FNEC FP FO, SUD éducation, FSU et CGT Educ'action considèrent que les évaluations d'école instaurent le pilotage par les résultats, et le risque de mise en concurrence des établissements scolaires entre eux. Ces évaluations d'école s'inscrivent dans une logique de remise en cause du cadre national de l'école et de notre statut dans la droite ligne de l'expérimentation Macron à Marseille.

Rien dans les ORS ne permet de contraindre nos collègues de mettre en oeuvre ce dispositif. De plus Ces évaluations participent à la dégradation continue des conditions de travail des enseignants du premier degré qui voient leur temps de travail s'accroître et ne répondent en rien aux besoins des personnels et des élèves.

C'est pourquoi nous vous demandons dans l'immédiat, le respect du volontariat afin que toutes les écoles et collègues qui le souhaitent puissent se retirer de ce dispositif s'ils le souhaitent, dans l'attente de l'abandon pur et simple de ce dispositif d'évaluation.

Pour : FO, SUD, FSU, CGT

Abstention: UNSA

Au niveau national,

Le SNUDI FO, fort de chacune des batailles engagées et gagnées par les différents SNUDI FO départementaux, a sollicité les autres organisations syndicales le 15 septembre puis de nouveau le 7 novembre 2023 pour amplifier la bagarre et engager une action intersyndicale.

[Communiqué commun](#)

[Lettre au Ministre](#)





Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'École de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin 2024](#)

Vous pouvez déjà adhérer pour toute l'année civile 2024 en programmant vos virements, chèques, prélèvements automatiques !

Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2025 pour déduire 66% de la cotisation versée de vos impôts 2024.



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

